**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 05 AOUT 2020**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des Ministres, le mercredi 05 août 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l’Etat a, à l’entame de sa communication, adressé les condoléances les plus attristées de la Nation, à la Ummah islamique, suite au rappel à Dieu du Khalife général de Médina Baye, Cheikh Ahmed Tidiane NIASS et de El Hadji Moussa DIA, Khalife de Mbeuleukhé.

Le Chef de l’Etat, au titre de l’évaluation des dispositifs relatifs à la Tabaski, a d’abord réitéré ses meilleurs vœux de paix, de prospérité et de bonheur à la communauté musulmane. Il a félicité et exhorté les ministres en charge de l’élevage et du commerce à procéder à l’évaluation inclusive du déroulement de la Tabaski 2020, en termes d’approvisionnement du pays en moutons et en denrées et produits essentiels. Il a rappelé au Gouvernement son instruction d’accélérer la mise en œuvre de la stratégie d’autonomisation du Sénégal en moutons.

Le Président de la République, abordant l’implication des jeunes dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19, a lancé un appel à la jeunesse pour conforter au quotidien le plaidoyer communautaire pour l’observance généralisée des mesures barrières et le port obligatoire et systématique du masque dans les transports et les lieux recevant du public, sous peine d’amende, en cas d’infraction. Le Chef de l’Etat a, sur ce point, demandé au Ministre de l’Intérieur et au Ministre des Forces armées, de déployer sur le terrain un dispositif spécial de régulation et de contrôle de l’accès aux plages et des rassemblements publics, sur l’étendue du territoire national.

Le Président de la République a, enfin, insisté sur l’importance qu’il accorde à la relance de l’économie nationale, à travers l’ajustement et l’alignement du Plan d’Actions Prioritaires (PAP II) du PSE, aux opportunités et contraintes nées de la pandémie de la COVID-19.

Le Chef de l’Etat, évoquant la sécurité et la préservation des espaces et édifices publics, a condamné la recrudescence des actes de délinquance et de vandalisme dont les auteurs doivent être sanctionnés de façon exemplaire, conformément à la Loi. Il a, dans ce contexte, demandé au Ministre de l’Intérieur et au Ministre des Forces armées de renforcer la sécurisation des bâtiments et édifices publics. Le Président de la République, à cet effet, a invité le Ministre de l’Intérieur à mettre en place une stratégie préventive de lutte contre la délinquance et l’occupation anarchique de la voie publique. Il a aussi demandé au Gouvernement de prendre les mesures idoines, relatives à la mise en œuvre consensuelle du Programme national de modernisation des marchés et espaces commerciaux, d’un montant global de 69,5 milliards FCFA.

Le Chef de l’Etat a, particulièrement, demandé au Gouvernement, de lui faire des propositions relatives à l’agglomération de Keur - Massar - Jaxaay -Tivaouane Peul, vu la grande urbanisation de cette zone, afin d’y asseoir la présence accrue des services de l’Etat et l’implantation d’infrastructures publiques de base.

Le Président de la République a, par ailleurs, insisté sur la reprise, dans les meilleures conditions sanitaires, des enseignements en présentiel dans les universités et établissements d’enseignement supérieur, à compter du 1er septembre 2020. Il a également souligné la nécessité d’assurer l’orientation de tous les bacheliers, y compris ceux restants au titre de l’année 2019 et ceux attendus pour la session de 2020.

Le Chef de l’Etat, au titre du climat social et du suivi des affaires intérieures, a invité le Ministre de l’Eau et de l’Assainissement à asseoir la continuité de l’approvisionnement en eau sur l’ensemble du territoire national, en particulier dans la commune de Mboro. Il a, de plus, requis l’intensification de l’exécution des projets d’assainissement dans les centres urbains du pays, afin de prévenir tout risque d’inondations.

Le Chef de l’Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique. Il a exprimé sa compassion et présenté ses condoléances émues au peuple libanais suite aux explosions survenues à Beyrouth.

**Au titre des Communications**,

Le Ministre d’Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur la mise en œuvre des cinq initiatives présidentielles.

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la mobilisation des ressources financières, l’exécution du Fonds FORCE-COVID-19 et du budget ;

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l’Extérieur a fait une communication portant sur la situation internationale et l’assistance apportée à nos compatriotes de la Diaspora ;

Le Ministre de l’Economie, du Plan et de la Coopération a fait le point sur la relance de l’économie nationale, dans le contexte post-COVID-19.

Le Ministre de la Santé et de l’Action sociale a fait le point sur la situation de la pandémie.

Le Ministre de l’Agriculture et de l’Equipement rural a fait le point sur la situation de la pluviométrie, la mise en place des intrants et l’exportation des produits horticoles.

Le Ministre de l’eau et de l’assainissement a fait une communication sur l’alimentation en eau potable des populations à Dakar et dans les autres localités du pays.

Le Ministre, en charge du Suivi du Plan Sénégal émergent a fait le point sur la mise en œuvre des réformes prioritaires du PSE.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires,** le Conseil a examiné et adopté :

* Le projet de loi d'Orientation pour l’aménagement et le développement durable des territoires (LOADT) ;
* Le projet de décret modifiant le Décret n°2019-413 du 30 janvier 2019 portant création du Centre de Formation judiciaire (CFJ) et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement.

**Au titre des mesures individuelles**, le Président de la République a pris la décision suivante :

* **Monsieur Amadou Gallo DIOP**, Professeur titulaire des Universités de classe exceptionnelle en Neurochirurgie, est nommé Directeur général de la Recherche et de l’Innovation au Ministère de Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’innovation, en remplacement de Monsieur Amadou Thierno GAYE.

**Fait à Dakar, le 05 août 2020**

**Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement**

**Ndèye Tické Ndiaye DIOP**